

Vu le code de l'éducation, notamment son article L.613-1 ;

Vu l'arrêté du 2 juin 2021 relatif à l'accreditation de l'Université Grenoble Alpes l'habilitant à délivrer des diplômes nationaux ;

Vu les pièces justificatives produites par Mme HANNA SEMENTSOVA, née le 15 avril 1979 à ZAPORIJIA (UKRAINE) en vue de son inscription en master ;

Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressée a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévu par les textes réglementaires ;

VU LE PARCOURS TYPE Français langue étrangère et seconde,

Le diplôme de **MAÎTRISE ARTS, LETTRES, LANGUES, Mention DIDACTIQUE DES LANGUES**
mention bien

est délivré à Mme **HANNA SEMENTSOVA**

au titre de l'année universitaire 2022-2023

pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Fait le 2 novembre 2023

Le titulaire

Le Président



Yassine LAKHNECH

17111177

N° UNIVGA
/2023202202233

*Le recteur de la région académique,
Chancelier des universités*



Olivier DUGRIP